

# La Lettre

n°46

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

## ÉDITO

Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

## Agir pour les Lot-et-Garonnais

Répondre concrètement aux préoccupations de nos concitoyens caractérise l'ambition constante de la majorité que j'ai l'honneur de conduire. Et parce que le Conseil général est le partenaire quotidien des Lot-et-Garonnais, depuis l'enfance jusqu'au grand âge, d'importantes mesures viennent d'être prises par l'Assemblée départementale lors de la session du 27 juin dernier.

La première d'entre elles concerne le renforcement des mesures de sécurité en faveur des jeunes enfants qui empruntent les transports scolaires de la maternelle au lycée. Ainsi, les 12 500 élèves transportés chaque jour bénéficieront d'un encadrement amélioré et renforcé. Je remercie Christian Ferullo, vice-président en charge de l'Éducation et des Transports scolaires pour le travail exemplaire qu'il a su mener avec l'ensemble des acteurs – élus, transporteurs et membres de la communauté éducative – de notre département. Je salue également le grand sens des responsabilités qui a animé nos partenaires tout au long des discussions préalables.

Autre mesure forte, la septième revalorisation du tarif horaire de l'aide à domicile vient d'être votée par l'Assemblée départementale. Afin de soutenir le plus efficacement possible ce secteur pourvoyeur de près de 2 000 emplois directs en Lot-et-Garonne, elle est entrée en vigueur dès le

1<sup>er</sup> juillet. Depuis 2008, le remboursement horaire de la prise en charge des personnes âgées dépendantes aura donc progressé de 17 %. Cet effort de rattrapage était nécessaire ; nous l'avons accompli !

Enfin, et parce que l'emploi concentre toutes nos énergies, nous avons décidé d'engager deux démarches nouvelles pour soutenir le développement économique et territorial. La première porte sur le soutien aux opérations d'immobilier d'entreprises pour lesquelles le Lot-et-Garonne ne dispose pas à ce jour d'outil adapté à l'échelle du département. Les réussites qui ont été les nôtres dans les dossiers Fonroche et Boncolac devront inspirer ce plan d'actions. Parallèlement, nous engagerons sans tarder un projet d'investissement territorial intégré avec les autres départements aquitains qui permettra de replacer les besoins des territoires ruraux et des villes moyennes au cœur des dispositifs de financement européens (fonds Feder, Feader et FSE).

Ces trois actions concrètes illustrent pleinement les principes qui fondent l'action du Conseil général : amélioration des services publics, renforcement de la solidarité, développement économique et préparation de l'avenir. Elles sont également le reflet des choix de notre majorité qui a résolument pris le parti d'une gestion responsable au service de tous les Lot-et-Garonnais.

2

### LE POINT SUR

- Un tissu local essentiel dans le maintien à domicile
- Amplifier et accélérer la mobilisation pour l'emploi

3

### ZOOM SUR

- Lancement des Marchés des Producteurs de Pays®

4

### À NOTER

- Restructuration du collège du Mas-d'Agenais
- Dernière ligne droite pour la déviation de Villeneuve

### TRAVAUX ROUTIERS

**Directeur de la publication :** Jean-François Durante

**Graphisme :** D'clics

**Impression :** IGS - Agen

**Photos :** Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 1961-0025

**LOT-ET-GARONNE**   
Conseil général

## LE POINT SUR

### AIDE À DOMICILE

# Un tissu local essentiel dans le maintien à domicile

Grâce à l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la Prestation de compensation du handicap (PCH), mais surtout grâce au maillage sur l'ensemble du territoire des fédérations et associations d'aide à domicile, nos aînés et les personnes handicapées peuvent rester plus longtemps chez eux. Retour sur cette politique du maintien à domicile, véritable réussite en Lot-et-Garonne.



Le Conseil général travaille en étroite collaboration avec les fédérations et associations d'aide à domicile, notamment au titre de sa politique Personnes âgées-Personnes handicapées et de ses obligations de versement des allocations de solidarité nationale que sont l'APA et la PCH. Cette aide essentielle apportée par le Département représente

aujourd'hui, du fait du vieillissement de la population et de la diminution progressive des compensations accordées par l'État depuis 10 ans, une dépense importante pour le budget du Conseil général. À titre d'exemple, les dépenses d'APA se sont élevées en 2012 à 42,2 M€. Cependant, cette politique ne peut être abandonnée car elle est nécessaire pour la préservation du lien social et permet à presque 95 % des personnes

en perte d'autonomie, désireuses de rester à domicile, de réaliser leur souhait. En outre, les associations d'aide à domicile sont créatrices d'emplois et d'activité économique locale indispensable à la vitalité de nos territoires ruraux. La réévaluation de la tarification horaire de l'aide à domicile permettra ainsi aux associations de poursuivre leur professionnalisation tout en améliorant le service rendu aux personnes âgées.

### Une revalorisation nécessaire

Les fédérations et associations d'aide à domicile - Una-Fassad, ADMR et IFSAD - jouent un rôle essentiel dans le maintien du lien social et la préservation de l'activité en zone rurale. Or, le tarif de l'heure d'aide à domicile qu'elles percevaient du Conseil général était l'un des plus bas de France. La majorité départementale a fait le choix de réévaluer ce tarif, le faisant passer progressivement de 16,10 € au 1<sup>er</sup> janvier 2008 à 18,80 € le 1<sup>er</sup> juillet 2013, soit une hausse de 16,7 %, le replaçant ainsi en haut de la moyenne régionale.

Ce soutien permet aux structures d'aide à domicile d'améliorer le service rendu aux personnes âgées et/ou handicapées, notamment en renforçant la formation de leurs salariés et en leur garantissant une meilleure rémunération, dans un secteur qui emploie aujourd'hui en Lot-et-Garonne près de 2 000 personnes.

### EMPLOI

# Amplifier et accélérer la mobilisation pour l'emploi

Dès la mise en place du dispositif *Emplois d'avenir*, le Conseil général a été l'un des premiers Départements de France à s'engager, aux côtés du Gouvernement, dans la bataille pour l'emploi. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Créés fin 2012, les *Emplois d'avenir* sont un symbole majeur des deux grands engagements du Président de la République, à savoir redonner de l'espoir à une jeunesse qui en est privée et faire de la bataille de l'emploi la priorité de son quinquennat. En effet, ce dispositif permet aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, peu ou pas qualifiés, d'accéder à un premier emploi mais surtout de bénéficier d'une formation qualifiante pour la suite de leur parcours professionnel.

Après avoir recruté 15 jeunes dans ses propres effectifs en prévision de prochains départs en retraite, le Département a franchi une nouvelle étape en signant les trois premiers contrats *Emplois d'avenir* au sein d'associations, contrats qu'il finance en partie sous la forme d'une aide forfaitaire. Le Conseil général verse en effet une aide de 1 000 € par an et par poste, dans la limite de 3 recrutements par association, qui s'ajoute bien évidem-

ment à celle de l'État. Grâce à ce soutien, les associations disposent d'une prise en charge des salaires par les pouvoirs publics de près de 81 % pour un Smic. Une vingtaine d'autres contrats entre le Département et des associations est actuellement en cours de signature.

Le Conseil général participe ainsi aux bons résultats obtenus en Lot-et-Garonne concernant les *Emplois d'avenir*, l'un des départements français les plus avancés dans ce dispositif.

### Bilan au 1<sup>er</sup> juin 2013

	Emplois créés	Objectifs fixés	Taux de réalisation
Dordogne	225	458	49 %
Gironde	549	2 239	25 %
Landes	158	376	42 %
<b>Lot-et-Garonne</b>	<b>226</b>	<b>411</b>	<b>55 %</b>
Pyrénées-Atlantiques	147	691	21 %
<b>Aquitaine</b>	<b>1 305</b>	<b>4 175</b>	<b>31 %</b>



L'association d'insertion Agir Val d'Albret de Nérac, la crèche Les p'tits loups de Pont-du-Casse et le Syndicat des éleveurs d'anglo-arabes et de chevaux de sport de Nérac ont été les premières associations à signer une convention de partenariat avec le Département.



## ■ ZOOM SUR

LANCEMENT DES MARCHÉS DES PRODUCTEURS DE PAYS®

# L'agriculture départementale en fête

Le Conseil général a fêté l'agriculture lot-et-garonnaise le 14 juin dernier, aux côtés de ses partenaires, la Chambre d'agriculture et le Comité départemental du Tourisme, à l'occasion du lancement de la saison des Marchés des Producteurs de Pays®. Élus, producteurs et visiteurs sont unanimes : une belle réussite !



En ouverture du Marché des Producteurs de Pays®, les personnes primées aux concours général agricole de Paris 2013 et départemental des Vins et des Produits agricoles 2013 de la Chambre d'agriculture ont été saluées par les élus locaux.



Tour des stands par les élus. Ici, arrêté sur le stand de Sylvie Delaurier qui proposait notamment tout le long de la soirée des fraises Label rouge, l'une des multiples fiertés de la production lot-et-garonnaise, aux côtés de la noisette, de la blonde d'Aquitaine, etc.

Le Département innove dans ses actions de promotion de l'agriculture lot-et-garonnaise. Le président Camani a souhaité procéder, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture et le Comité départemental du Tourisme, au lancement de la saison 2013 des Marchés des Producteurs de Pays®

au sein même du Parc et de la Cour d'Honneur de l'Hôtel du Département à Agen. Pari réussi puisque de nombreux Lot-et-Garonnais ont fait le déplacement, tant pour profiter du savoir-faire des producteurs et de leurs bons produits cuisinés sur place que des multiples animations présentes pour valoriser

la diversité des cultures et la qualité des productions locales. Le Conseil général réaffirme ainsi sa volonté d'être toujours aux côtés des agriculteurs et producteurs, acteurs économiques incontournables mais aussi figures emblématiques de notre territoire et de notre terroir.



Au fil des stands, les badauds ont pu composer des plateaux à déguster avec des produits issus de l'agriculture lot-et-garonnaise. Frais, local et de saison sont les maîtres mots d'un Marché des Producteurs de Pays®... sans oublier la convivialité !



Le Comité départemental du Tourisme est, aux côtés du Conseil général, un acteur majeur dans la promotion des produits et des savoir-faire lot-et-garonnais. Présent à l'occasion du Marché des Producteurs de Pays®, il n'a pas failli à sa mission.



L'ensemble des producteurs viticoles (syndicats, organismes de défense et de gestion...), regroupés sous une AOC - Appellation d'origine contrôlée - ou Vins de Pays, a répondu présent pour le lancement officiel de la saison des Marchés des Producteurs de Pays®.



Rouge, blanc, rosé, spiritueux ou encore vin digestif, la diversité des productions viticoles\* locales a su ravir les papilles des Lot-et-Garonnais venus se restaurer.

À l'occasion du lancement de la saison des Marchés des Producteurs de Pays®, le Conseil général a mis en avant les différentes appellations viticoles de Lot-et-Garonne. Les quatre Appellations d'origine contrôlée (AOC), à savoir les vins du Brulhois, de Buzet, de Duras et du Marmandais, étaient dignement représentées. Sans oublier les vins de Pays, avec les vins du Thézac-Perricard et les vins de Pays de l'Agenais mais aussi les AOC Floc et Armagnac !

\* L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.

**Jusqu'au 26 juillet, D 287/D 868 - Calignac :** travaux d'assainissement réseau eaux usées. Déviations sur D 656, D 15, D 137, D 131 et circulation alternée. Travaux : Cofely Ineo.

**Jusqu'au 31 décembre, D 933 - Houeillès :** travaux d'assainissement des eaux usées et d'adduction en eau potable. Alternats et déviation des poids lourds vers D 8 et D 655. Travaux : Sogea, Lages et Cousin Pradère.

**Jusqu'au 31 juillet, D 813 - Castelculier :** création d'un rond-point. Alternats par feux sur D 813 et déviation de la D 443 par ZA « La Tuque ». Travaux : Eiffage et Malet. Estimation : 1 374 800 €.

**Jusqu'au 2 août, D 13 - Foulayronnes, Laugnac :** travaux préparatoires. Alternat par feux selon besoins. Travaux : Colas Bon-Encontre. Estimation : 215 000 €.

**Jusqu'au 6 septembre, D 933 - Virazeil :** aménagement de la traversée du bourg (ouest et est). Alternats. Travaux : Colas. Estimation : 983 000 €.

**Jusqu'en novembre, D 911 - Villeneuve-sur-Lot :** poursuite des travaux de la déviation. Pas d'alternat ni de déviation.

## ■ À NOTER

### ÉDUCATION

## Restructuration du collège du Mas-d'Agenais

Le Conseil général ne chômera pas durant les vacances scolaires au collège du Mas-d'Agenais ! Bien au contraire, il profitera des deux mois d'été pour réaliser le gros du chantier de restructuration de l'établissement. Réagencement de certaines salles et extension des bâtiments existants figurent au programme présenté courant juin par les deux vice-présidents du Conseil général Christian Ferullo et Jean-Luc Barbe. La capacité d'accueil sera ainsi revue à la hausse pour mieux recevoir les quelque 350 élèves qui fréquentent chaque année ce collège.

D'un montant de 630 000 €, les travaux se poursuivront à la rentrée scolaire et s'achèveront au second trimestre 2014.



### INFRASTRUCTURES

## Dernière ligne droite pour la déviation de Villeneuve

La déviation de Villeneuve-sur-Lot sera ouverte à la circulation en fin d'année. Pour l'heure, les travaux de terrassement se poursuivent. Afin de limiter au maximum la gêne occasionnée pour les usagers de la route et de ne pas pénaliser l'activité commerciale, le Conseil général réalisera les aménagements nécessitant la mise en place de déviations lourdes durant la période estivale. À la rentrée de septembre, la réalisation des chaussées amorcera la dernière phase du chantier. La conception des merlons en terre et la pose des murs en béton permettront d'assurer la protection acoustique des habitations les plus proches de la déviation. Il s'agit de la tranche de travaux la plus conséquente dont le montant s'élève à plus de 7 M€.



### MAJORITÉ

Dimanche 23 juin, les électeurs de la troisième circonscription de Lot-et-Garonne ont préféré un candidat républicain avec lequel nous sommes en désaccord au candidat d'extrême droite dont nous combattons les idées. Nous en prenons acte, mais le vrai vainqueur de ce scrutin reste l'abstention massive et c'est cela la véritable crise de confiance qui doit nous alerter.

L'inacceptable progression du chômage et la baisse du pouvoir d'achat des jeunes, des classes moyennes et des retraités expliquent l'impatience légitime d'un grand nombre de nos concitoyens. C'est pourquoi, au Conseil général, nous garderons, coûte que coûte, le cap de l'emploi qui est la seule réponse possible. Au Gouvernement, la gauche s'emploie, elle aussi, à redresser la barre, mais depuis trop peu de temps. Il faut donc lui donner sa chance après tant d'années d'immobilisme, de renoncements et de politiques contre-productives.

Alors, le vrai courage, c'est d'affronter en face les difficultés auxquelles sont confrontés les Lot-et-Garonnais. Ce n'est pas de stigmatiser les élus locaux sans rien proposer de crédible comme le fait la droite départementale. Il n'y a qu'ainsi que nous pourrions faire gagner la démocratie et améliorer concrètement le quotidien des Lot-et-Garonnais.

Groupe de la majorité départementale  
Tél. : 05 53 69 42 11 - lotetgaronnepourtous@cg47.fr

### OPPOSITION

À l'occasion de l'examen de la première décision modificative budgétaire, Pierre Camani a présenté le compte administratif de l'année 2012. Comme nous l'avions annoncé lors du budget primitif, le bilan financier de la collectivité s'avère particulièrement inquiétant.

Les dépenses de fonctionnement ne sont absolument pas maîtrisées et augmentent toujours plus. Les investissements, eux, ne cessent de diminuer, alors qu'ils sont la base de l'avenir du département. La majorité socialiste creuse la dette dans des proportions vertigineuses : elle atteint désormais 213 millions d'euros. Nos alertes de début d'année étaient malheureusement en dessous de la réalité. 2013 sera une année budgétaire noire pour le Département.

Parce que le Gouvernement fait la sourde oreille aux appels du peuple, le seul recours de nos concitoyens se trouve pourtant dans les instances locales. Mais bien loin de répondre à cet impératif, le Conseil général de Lot-et-Garonne est désormais à l'arrêt. Et la majorité socialiste s'obstine. Au lieu de se contenter de faire le constat d'une situation toujours plus difficile, peut-être Pierre Camani pourrait-il enfin prendre ses responsabilités et redresser la barre...

Groupe d'opposition *L'Avenir Ensemble*  
Tél. : 05 53 98 52 00 - costes.jeanlouis@gmail.com